

# CRÉATION DE COMPTE DÉTENTEUR

0

## Avant de commencer

- Je m'assure que j'ai une adresse mail. Elle est indispensable à la création de compte.
- Je scanne ou je prends en photo les documents qui me seront utiles : pièce d'identité, justificatif de domicile et selon ma situation : permis de chasser, licence, ...
- Je me munis de mon numéro de SIA si j'en possède un.

Attention : un poids trop élevé des photos des documents peut empêcher l'import de ces derniers. Il faut donc voir à réduire la résolution de l'appareil photo de votre téléphone.

Selon les dernières informations, l'interconnexion avec le fichier central national des validations devrait être effective au 1er janvier 2023.

01

## Aller sur le site

Je me rends sur :

<https://sia.interieur.gouv.fr>

02

## Créer son compte

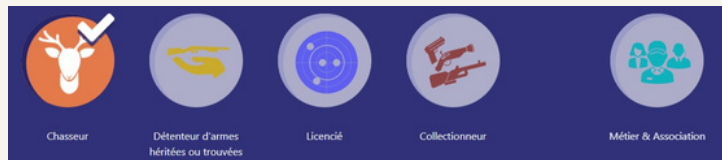
Je clique sur « Créer mon compte ».

 Créer mon compte

03

## Choisir sa catégorie

Depuis février 2022, seuls les détenteurs chasseurs peuvent créer un compte. Les licenciés des fédérations y auront accès à partir de septembre 2022. En 2023, tous les détenteurs d'armes seront concernés par le SIA.



04

## Respecter les étapes

Je remplis bien tous les champs et j'importe les documents justificatifs (ma pièce d'identité, mon permis de chasser, ma licence, ...) à chaque fois que cela m'est demandé pour passer à l'étape suivante.

05

## Valider à l'aide du code

Je saisis le code qui est dans l'image et je prends connaissance des mentions légales.

Je coche les cases avant de valider.



06

## Activer son compte

Le système vient de m'adresser un mail de confirmation de création de compte. Je clique sur le lien d'activation que je viens de recevoir.

07

## Sécuriser son compte

- J'y suis presque ! Je choisis maintenant le mot de passe pour mon compte. Il m'est strictement personnel.
- Je choisis et je réponds à 3 questions différentes qui me serviront à récupérer mon identification en cas d'oubli.

08

## Valider

Je valide et j'ai fini : mon compte est créé ! Je reçois un justificatif dans ma boîte mail.

09

## Compte activé

J'ai maintenant un compte dans le SIA qui me suivra tout au long de ma vie de détenteur d'arme.

Je peux me connecter immédiatement pour le consulter.

10

## Rester en règle

- Je peux de nouveau acquérir des armes.
- Je peux aussi gérer mon râtelier numérique et effectuer des démarches quand je veux en me connectant simplement à mon compte SIA.